



COMPTE-RENDU D'ATELIER

RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE FÉLIX EBOUÉ

Thème : usages et sociabilités

MARDI 18 NOVEMBRE 2022

Mardi 18 novembre 2022 (19h-21h) - Maison des initiatives citoyennes et des associations du 12ème arrondissement

Nombre de participants : 25 (13 hommes, 11 femmes et 1 enfant)

Intervenants :

- **Ville de Paris :** CARBONNEL Ba-Vinh chef de projet au service de Aménagements et Grands Projets DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements), Alain BOULANGER chef de division DVD, HAVET Manon adjointe à la Maire du 12ème chargée de la transition écologique des espaces verts et de la condition animale, PARIS Pierrick, adjoint à la Maire du 12ème chargé de la prévention, de la sécurité, de la tranquillité publique et du quartier Jardin de Reuilly et MURAT-CRAIS Paul collaborateur de la Maire du 12ème en charge de la Transformation et de la Végétalisation de l'espace public.
- **Trait Clair :** LAMANDE Gwenn, DUVERLY Vassili et DAUTHIEUX Louise, chargés de concertation

Résumé du déroulé et objectif de l'atelier

Après avoir traité du commerce lors d'un premier atelier puis des questions de mobilité et accessibilité, cette troisième rencontre dans le cadre du réaménagement de la place Felix Eboué avait pour but de consulter les riverain.e.s sur le thème des usages et de la convivialité. Ce dernier atelier était plus tourné vers le futur de la place que l'analyse de l'existant. L'objectif était d'amener les participant.e.s à se projeter dans le projet de piétonisation pour identifier les différentes façons de rendre cet espace public accueillant et attractif pour toutes et tous. Il s'agissait de réfléchir collectivement à la répartition des usages futurs : zones de repos, d'activités, de services... Les participant.e.s ont pu à travers les différentes activités proposées, pointer du doigt les usages à proscrire, intensifier ou au contraire favoriser. La valorisation du patrimoine architectural et le renfort de la végétalisation ont été au cœur des échanges.

L'atelier s'est organisé en trois temps. Tout d'abord une présentation de l'avancée du projet, un rappel du diagnostic et des enjeux des mobilité sur ce site (avec supports power-point) ont été faits aux participants. Après une rapide présentation du déroulement de l'atelier, les personnes présentes ont pu se répartir en trois groupes pour aller, au choix, vers une première table de travail (A) traitant de la répartition spatiale des futures zones sur la place (zone à végétaliser, zone de passage, de repos...), une seconde table (B) plus axée sur le sujet des usages avec un travail

autour d'images de référence, et enfin la troisième table (C) permettant de se focaliser sur le patrimoine architectural, et plus particulièrement la fontaine aux lions. Après environ 30 min de travail, les groupes changeaient de table afin que tout le monde puisse participer aux trois activités.

Compte rendu par type d'activités

PRÉSENTATION

Manon HAVET, adjointe de la Maire du 12ème arrondissement de Paris chargée de la transition écologique, des espaces verts et de la condition animale a pris la parole pour introduire l'atelier. Après un rapide résumé des deux dernières rencontres citoyennes, elle est revenue sur les problèmes écologiques que cette place soulève, à savoir la présence d'un îlot de chaleur urbain important au centre, qui pourrait être réduit par ce projet de piétonisation. Selon elle, les quatre grands axes de ce projet sont les suivants :

- La végétalisation de la place, notamment la plantation d'arbres dans la mesure du possible
- Le fait de donner plus d'espace aux piétons, et de rendre ce dernier agréable à circuler
- Un meilleur partage de l'espace entre les différents moyens de locomotion : une réduction de la présence des voitures
- Sécuriser au mieux les voies cyclables afin que la pratique du vélo se fasse dans de bonnes conditions

Manon HAVET a expliqué aux personnes présentes que la concertation autour de ce projet d'aménagement permettait de prendre en compte l'expertise d'usage, que seul.e.s les riverain.e.s étaient en mesure de pouvoir fournir avec autant de précision. Elle a expliqué que cette expertise était précieuse et relevait de leur propre vécu. Elle a conclu en annonçant la date de la restitution publique sur le bilan de la concertation, prévue le 5 Décembre, avant la mise en route des prochaines études.

Pierrick PARIS, adjoint de la Maire du 12ème arrondissement de Paris chargé de la prévention, de la sécurité, de la tranquillité publique et du quartier Jardin de Reuilly a complété cette présentation en insistant sur les enjeux politiques de ce réaménagement. Comme il l'a rappelé, la transformation de la place Felix Eboué est le tout premier point d'engagement électoral. C'est une place emblématique du 12ème qui a beaucoup de potentiel qu'il s'agit de se réapproprier : « on y passe mais

on ne s'y arrête pas ».

Pierrick PARIS a ensuite insisté sur le caractère « invariant » de certains points du projet sur lesquels il était inutile de revenir : le raccordement au Sud de la place ainsi que la fin des pistes cyclables sur trottoirs. « Au-delà de ça, tout est ouvert ». Selon lui, la place de la Nation est une belle réussite, une forme d'inspiration sur laquelle s'appuyer. Il a enfin précisé que la préfecture de police du 12ème arrondissement allait pouvoir donner son avis sur ce projet d'aménagement et les questions de sécurité qui en émane.

Après ces deux interventions, Ba-Vinh CARBONNEL, chef de projet au service des Aménagements et Grands Projets DVD, est rapidement revenu sur les grandes orientations du projet ainsi que les différentes étapes de production de celui-ci. L'objectif central du projet est de rééquilibrer les usages en faveur des piétons, et de créer pour cela un terre-plein central autour de la fontaine. La question principale que les rivrain.e.s doivent se poser aujourd'hui est la suivante : « que va-t-on faire de ce nouvel espace autour de la fontaine ? ».

Il a ensuite rappelé quelques grands principes de l'aménagement futur autour de cette place à savoir la circulation dans les deux sens sur les trois axes de la place, ainsi qu'une quadruple voie sur l'axe Ouest.

Pour finir cette présentation Gwenn LAMANDE de l'agence Trait Clair a précisé le déroulement de l'atelier du jour et présenté les activités des trois tables. Un rappel des règles de bonne conduite a été fait avant de passer à la mise en pratique.

ATELIER TABLE A : RÊVER LE FUTUR DE FELIX EBOUÉ

Objectifs : L'objectif de cette activité était d'identifier les zones de la place selon leurs différentes fonctions envisagées (zone de végétalisation, zone de cheminement piéton, zone de repos...). Cette table permettait de faire un travail de « couture » des espaces publics et de répartition spatiale des usages.

Déroulé: Après une présentation rapide de la carte du scénario envisagé pour la place Félix Eboué et de la carte du potentiel de végétalisation, les objectifs de l'activité ont été présentés aux participant.e.s. Des papiers Canson de couleurs représentant les différentes catégories d'espaces étaient mis à leur disposition. Les participant.e.s ont été invité.e.s à découper les feuilles à leur guise en fonction de la superficie qui leur semblait idéale pour chaque zone. Les participant-es étaient ensuite invités à positionner sur le plan, l'emplacement idéal de ces espaces. Le dessin du scénario se faisait de manière collective, invitant ainsi au débat et à la justification de ses choix.

- Où positionner des espaces verts en fonction de la carte du potentiel de végétalisation (canson vert) ?
- Où positionner les arbres (gommettes vertes) ?
- Où positionner les espaces piétons (cansons jaune)?
- Où mettre les futures pistes cyclables (canson bleu)?
- Où positionner les voiries ?

GROUPE 1 (19h30-10h)

Le premier groupe a eu des difficultés à se mettre d'accord sur un scénario collectif, ils se sont donc scindés en deux groupes afin de proposer deux scénarios.

Scénario A

Le premier scénario proposait de maximiser le potentiel de végétalisation, en végétalisant partout là où c'était possible. Selon ces participant-es, la végétalisation de la place permettrait de répondre aux enjeux climatiques et aurait le double intérêt de limiter les squats permis par des espaces vides. Les participant-es proposaient toutefois de conserver des perspectives afin de rendre visible la fontaine aux Lions.

Les participant-es préconisaient de favoriser les strates hautes et basses pour garder une visibilité de l'espace public et ne pas favoriser un

potentiel sentiment d'insécurité induit par des zones d'ombres. Deux participant·es s'opposent aux strates basses, prenant pour exemple la végétation sur l'avenue Daumesnil, décrite comme sale et inesthétique.



Table A - scénario A groupe 1

Sur ce scénario, le rattachement de la place au sud, tel que proposé dans le scénario envisagé, est conservé. Un cheminement piéton avec un revêtement spécial permettant l'infiltration de l'eau est proposé, avec une piste cyclable qui permet de traverser la partie sud de la place d'Est en Ouest et d'offrir une continuité cyclable.

Scénario B

Le deuxième scénario, proposait de maintenir une voie de circulation au sud pour permettre le passage des transports d'utilité public et d'urgence (ambulances pompiers, police, collecte d'ordures ménagères, GRDF), et le transport collectif (bus). Ce scénario n'a pas reçu une adhésion unanime (2pour / 2 contre). Un-e participant-e préconisait de permettre le passage des véhicules utilitaires au sud, en cantonnant la circulation des bus au Nord.

Ce scénario proposait également de rogner le trottoir Nord pour faire passer la piste cyclable en bout de trottoir, estimé suffisamment large, et ne pas avoir à la mettre sur la chaussée.

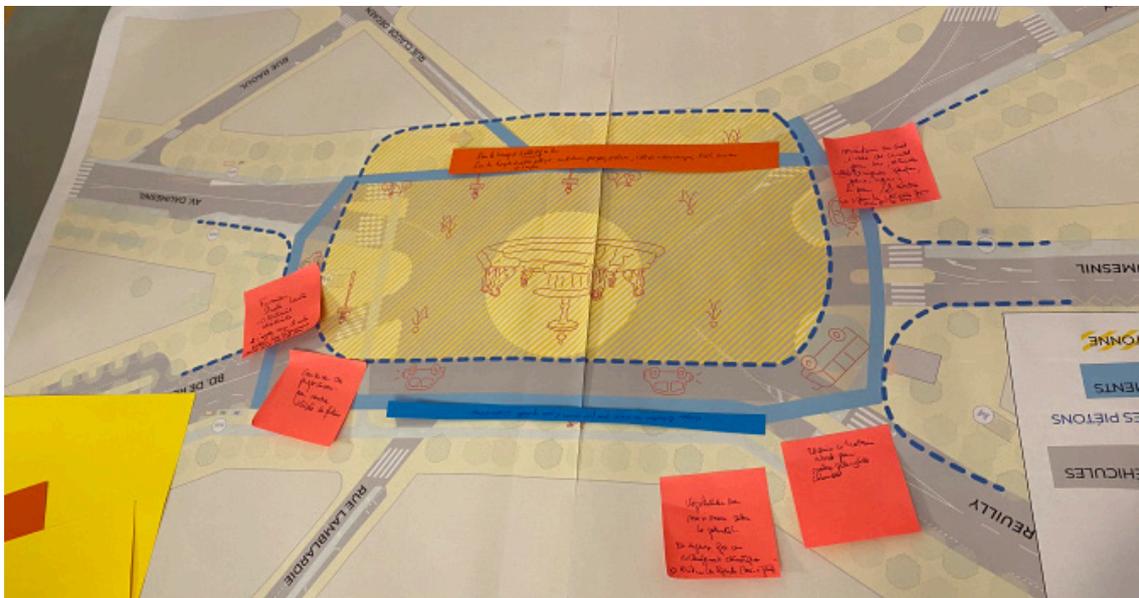


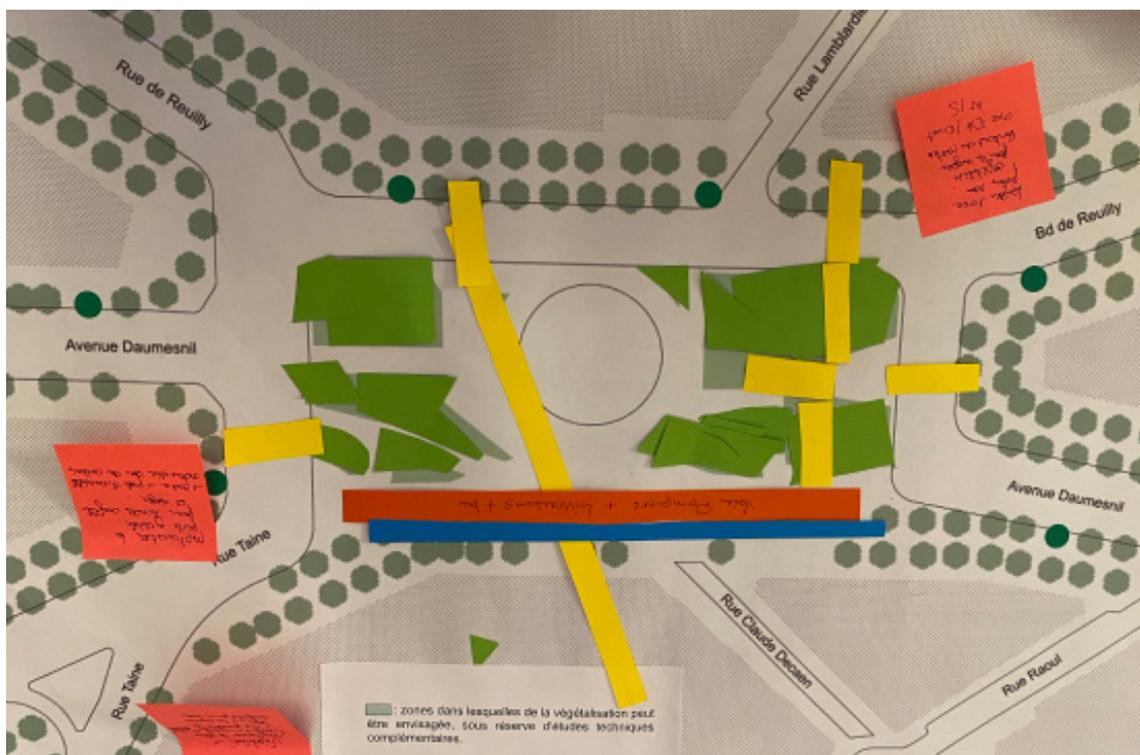
Table A - scénario B groupe 1

GROUPE 2 (20H-20H30)

Le groupe deux proposait de maximiser la végétalisation sur la place et d'implanter des arbres dans les « dents creuses » (cf gommettes sur la photo), tout en laissant des axes piétons Nord -Sud et Est-Ouest non végétalisés pour les usagers sortant du métro avenue Daumesnil. Ce scénario propose également de nouvelles traversées pour faciliter les cheminements piétons sur la place : un axe qui traverse la place du Nord au Sud et de nouvelles traversées à l'Est et à l'Ouest.

Une voie au sud de la place, dans la future partie piétonnisée, permet le passage des véhicules de secours (pompiers), de livraisons et des

bus. Une piste cyclable - bien matérialisée et séparée des flux piétons pour éviter tout conflit d'usage - est également implantée au Sud. Une participant-e s'opposait à la matérialisation de cette piste cyclable par une butée qui pourrait poser des soucis d'accessibilité et préconisait de matérialiser celle-ci avec un marquage au sol coloré.

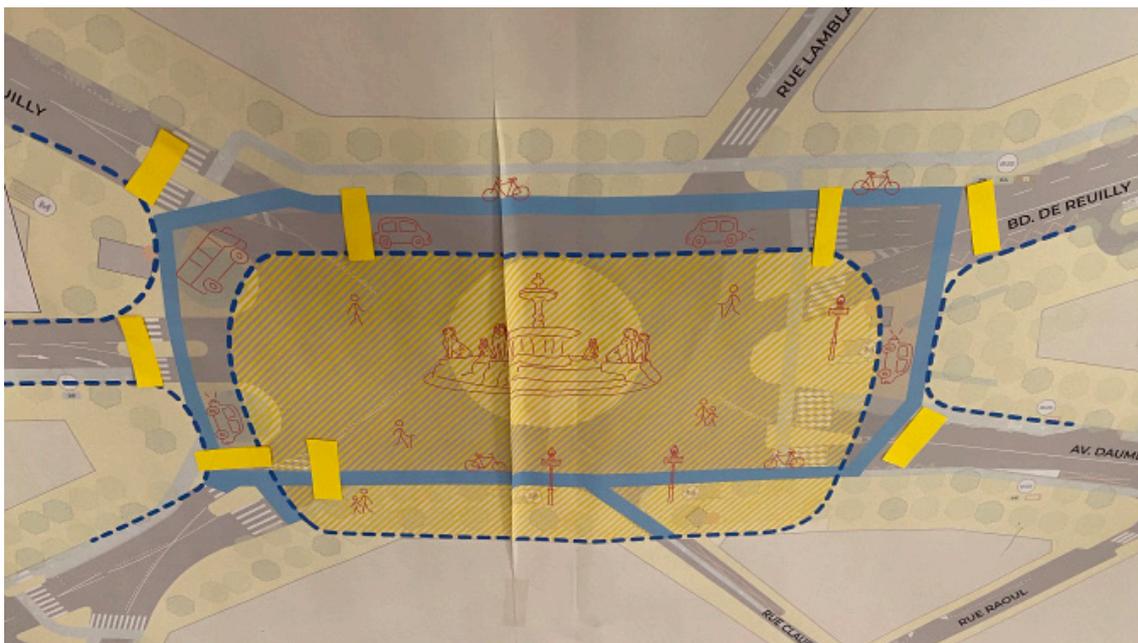


GROUPE 3 (20H30-21H)

Le scénario élaboré par le groupe 3 proposait d'implanter des arbres là où il était possible d'en mettre afin de profiter de leurs fraîcheur l'été et de libérer l'emprise au sol pour d'autres usages : selon ces participant-es la trop forte végétalisation de la partie centrale de la place serait incompatible avec le développement d'autres usages.

Ce scénario propose de revoir les traversées, concernant certaines traversées existantes et rajoutant des traversées afin de faciliter les cheminements piétons.

Les participant-es se sont interrogés sur l'intérêt de sécuriser ou non la piste cyclable dans la partie Sud, avec le risque de conflits d'usages que pourrait occasionner une piste partagée avec les flux piétons, dans la partie Sud, sans toutefois trancher sur cette question.



ATELIER TABLE B : SE RENCONTRER ET PARTAGER À FELIX EBOUÉ

Objectifs : L'objectif de cette activité était de réfléchir collectivement aux dispositifs et services à conserver, créer ou cesser sur la place dans les années à venir. Les participant.e.s ont pu identifier les usages qu'ils et elles souhaitent développer ou proscrire par le biais de ce projet d'aménagement.

Déroulé : Après une présentation rapide de la carte du scénario envisagé pour la Place Félix Eboué, les objectifs de l'activité ont été indiqués aux participant.e.s. Des images de références triées par catégories d'usage ont été distribuées (sport, amusement, cultures, services, détente...). Chaque groupe a pu sélectionner celles qui leur semblaient être les plus adaptées à la future place Félix Eboué, avant de venir les positionner sur la carte.

Les grandes questions soulevées à cette table sont les suivantes :

- Quelles sont les activités que vous souhaiteriez (ou au contraire ne souhaiteriez pas) mettre en place à Félix Eboué ? Pourquoi ?
- Où pensez-vous qu'il serait le plus intéressant de positionner celles-ci ?

Les différents groupes ont souligné l'importance de réfléchir **les usages à l'échelle du quartier**. Suivant cette logique, les participants ont proposé des **aménagements complémentaires aux autres espaces publics** du quartier de proximité (coulée verte, Places publiques, squares etc.). Plusieurs participants ont, au cours de cette animation, réaffirmé les **mésusages et incivilités** qui pourraient avoir lieu suite à l'aménagement de la place et la valorisation d'usages récréatifs.

Cela dit, les différents participants se sont accordés sur le fait que la place ne constituait pas à l'heure actuelle, un espace de rencontres mais de passage. En ce sens, une large variété d'aménagements et de **mobiliers urbains inclusifs** a été sélectionnée par les participants qui ont exprimé l'importance de rendre les espaces de rencontres **confortables** et **accessibles** à tous.

Se rencontrer, se reposer

Des espaces publics confortables favorisant la rencontre

Le confort a été mis en avant au travers **des assises et de mobilier de repos** dont la construction doit permettre aux **personnes âgées ou aux enfants** d'en profiter. Les bancs traditionnels parisiens (comme ceux en pierre de l'avenue Daumesnil) et les assises individuelles fixées au sol (pour ne pas accentuer les incivilités qui pourraient être générées par un système de chaises libres comme au jardin du Luxembourg ou aux Tuileries) ont retenu l'attention de la plupart des participants. Néanmoins des « salons urbains », en cercle, à la manière d'amphithéâtres ou des assises face à face ont aussi été plébiscités afin de **faciliter la discussion et les échanges entre les habitants** (images 30, 22, 18)



Image n°30



Image n°22



Image n°18

Afin également de rendre l'espace public **confortable** et de permettre aux habitants de rester plus **longtemps sur la place**, la mise en place de toilettes (potentiellement végétalisées) et de fontaines à eau dans

l'espace public a été largement sollicitée (image 23). Elle a notamment permis d'aborder sur les différentes tables la **question du genre** au travers de propositions de **toilettes inclusives**.



Image n°23



Image n°24

Réduire les îlots de chaleur de la place Félix Eboué

La réduction des îlots de chaleur a également été un des enjeux soulevés par les participants qui souhaitent, à la suite des hautes températures de cet été, profiter **d'espaces frais en ville**. Les participants ont à ce propos souligné l'intérêt d'avoir des **brumisateurs** comme sur l'image 34, ou des installations comme le miroir d'eau de Bordeaux qui a été cité en exemple à plusieurs reprises comme **un élément paysager à la fois ludique et rafraichissant**. La mise en place de pergola végétalisées ou en matériaux biosourcés a également fait l'objet de discussion, les images 8 et 27 ont été sollicitées afin de créer des zones d'ombres complémentaires aux espaces arborés sur la place. Ils notent cela dit, **la coupure dans le paysage** que peuvent constituer ce type de mobilier. Ils se sont accordés sur le fait que ces installations doivent être le **plus modestes** possible afin **d'éviter d'ajouter trop de verticalité** dans l'espace public.



Image n°8



Image n°27

Craintes et nuisances

Un des participants évoque la **crainte de l'appropriation et donc la privatisation de l'espace public** par Starbucks qui ferait de la place Félix Eboué sa terrasse. De plus, certains évoquent les **nuisances potentielles** liées à l'aménagement d'espaces de rencontres : bruits, déchets (canettes de bières), présence de SDF, etc.

Spatialisation

Les propositions des participants ont pris en compte la **situation géographique de la place Félix Eboué** et de sa fontaine. En effet **l'ensoleillement** de la place est revenu comme un **élément déterminant de la position du mobilier urbain**. Il s'agirait alors de répartir les assises de façon ponctuelle sur la place afin de trouver **un équilibre entre les zones ensoleillées et les zones d'ombre** (notamment en été lors des épisodes caniculaires).

De plus, un des participants a souligné que la place été soumise à **des rafales de vents** qui entraînaient des **projections d'eau depuis la fontaine** vers l'EST. Pour remédier à cela, il faudrait prévoir un espace **assez large entre la fontaine et les premières assises**.

Quant aux toilettes, les participants ont tout de suite pensé à une installation **visible et accessible** rapidement par tous **à côté des bouches de métro**.

Culture

Une place réversible et plurifonctionnelle

Les participants ont globalement apprécié les images liées à la culture et aux arts dans l'espace public. Que ce soit au travers **d'expositions temporaires** (image 46 et 48) ou **de temps d'intensité**, comme des **marchés de créateurs**, le réaménagement de la place Felix Eboué offre un **potentiel d'animations ponctuelles** qui suscite l'intérêt des participants. En effet, ils ont à plusieurs reprises évoquer la possibilité de **programmer des marchés valorisant les créateurs locaux** dans la continuité du Viaduc des arts. La boîte à livre (image 45) a été sollicitée comme exemple d'aménagement ponctuel facilement déployable dans l'espace public participant à rendre les usages de la place plus agréables. L'espace public serait alors **réversible et modulable en termes d'usages et de fonctionnalités** selon l'heure de la journée, ou la date de l'année. Les images 44 et 49 ont suscité de l'intérêt pour leur capacité à réunir des habitants autour **de micro-événements culturels**.



Image n°46



Image n°48



Image n°44



Image n°45

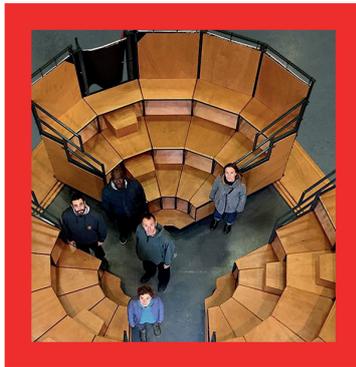


Image n°49

Spatialisation

Les participants ont retenu une **bonne articulation avec le mobilier urbain et les axes de circulation** comme principe d'implantation de ces aménagements temporaires. Lors de ces temps culturels, la place doit rester **accessibles** pour tous.

Sport

Les aménagements liés aux pratiques sportives n'ont pas été beaucoup sollicités notamment en raison d'espaces qui y sont **déjà dédiés sur la Coulée Verte** et qui fonctionnent très bien. La place Félix Eboué ne constitue pas pour les participants un espace sportif confortable et des conflits d'usages émergent. Les agrès sportifs **prennent de la place et pourraient saturer l'espace**. Les participants sont cela dit sensibles à la dimension inclusive de certaines propositions notamment les agrès accessibles PMR et pour les personnes âgées (image 55).



Image n°55

Jeux

Des zones ludiques au sol complémentaires des autres espaces du quartier

Les participants ont apprécié l'image 28 pour sa capacité à créer facilement **des zones ludiques tout en n'encomrant pas le paysage** avec des jeux plus verticaux. **Le marquage au sol** dessine alors des espaces **appropriables** pour les enfants ne rentrant **pas en conflit avec d'autres usagers**. Les participants exposent le fait que d'autres aires ludiques à proximité existent déjà et **qu'une trop grande emprise des jeux n'est pas souhaitable**.



Image n°28

Spatialisation

La sécurité a été l'argument principal dans la spatialisation de ces éléments ludiques. Pour **éviter tout accident**, ces aménagements doivent se **trouver à distance des axes de circulation** et des **futures voies cyclables**. De plus, leur implantation dans l'espace public doit se faire en lien avec l'aménagement d'assises pour que **les accompagnateurs puissent être à proximité des enfants**.

Jardiner, cultiver

Végétaliser pour réduire les ilots de chaleur

Les participants ont exprimé le rôle de la **végétalisation** de la place **dans l'objectif de réduire les ilots de chaleur**. Les habitants des trois tables n'ont pas trouvé pertinents de mettre en place des jardins partagés ou tout autres zones d'agriculture urbaines directement sur la place.

Valoriser le vivant non humain

Les participants ont noté l'importance de **valoriser les espaces verts** soit par un **entretien régulier** (pour ne pas créer des espaces verts dépréciés et de basse qualité) soit par des **éléments de médiation** environnementales (cartels, éléments explicatifs).

La place du vivant-non humain a également soulevé des interrogations quant à la faisabilité **d'implanter des espèces animales** sur la place (ruches, insectes). L'image 11 a à ce propos suscité de l'attention de la part des participants.



Image n°11

Se déplacer, se promener

Les aménagements liés aux déplacements ont interpellé les participants sur les **conflits entre piétons, vélos et voitures** générés par le projet urbain. Certains participants ont pris en exemple de désorganisation des déplacements sur la **place de République** sur laquelle « **les piétons ne sont pas en sécurité** » à cause des circulations de vélos. Cela dit ils notent l'intérêt d'avoir des arceaux vélo (image 3) ou des garages (image 6) ou encore pour les passages piétons artistiques qui valorisent l'espace public.



Image n°6



Image n°3

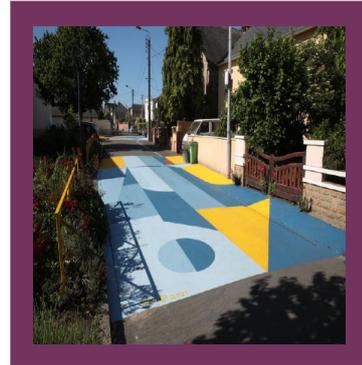


Image n°5

Spatialisation

De manière générale, **les abris et garage vélos** même si **essentiels** pour les habitants ne doivent pas s'implanter sur la place mais à proximité sur les autres rues pour **ne pas augmenter sa densité et encombrer l'espace public**.

GROUPE 2 (20H-20H30)

GROUPE 3 (20H30-21H)

ATELIER TABLE C : METTRE EN VALEUR LA PLACE

Objectifs : Cette dernière activité proposait de se concentrer sur l'élément central de la place, point de repère historique incontournable, à savoir la Fontaine aux lions. L'objectif était d'amener les participants à réfléchir aux différentes façons de mettre en valeur ce patrimoine architectural tout en le protégeant d'éventuelles dégradations.

Déroulé : À partir d'un support visuel présentant différents types d'espaces publics ayant une fontaine pour élément de construction central (ainsi que d'archives de la place Eboué dans les années 1900), les participant-e-s ont pu identifier les avantages et inconvénients de chacun de ces aménagements. Ils et elles ont été invité.e.s ensuite à réfléchir à ceux qui seraient les plus adaptés dans le cas de la fontaine aux lions. Cette activité était complétée par la possibilité de faire des propositions d'aménagements autres et/ou noter en parallèle sur un

feuille d'expression libre les éventuelles craintes.

GROUPE 1 (19H30-20H)

Les participant.e.s du premier groupe ont commencé par exprimer leurs craintes quant à la piétonisation de la place, et plus particulièrement le risque de dégradation de la fontaine (tags, baignade...) si celle-ci est rendue accessible au public. Pour plusieurs personnes, Félix Eboué est une place à vocation circulatoire et non de repos.

Quelques idées pour l'aménagement des abords de la fontaine sont néanmoins ressorties des échanges. Ce groupe a notamment insisté sur la possibilité de prolonger ailleurs que dans la fontaine le « thème de l'eau », et de le reprendre comme un fil rouge de l'aménagement futur. Quelqu'un a émis l'idée d'installer des jets d'eau intégrés dans le sol sur chacun des côtés de la place, pour permettre de se rafraîchir l'été. Ont été donnés les exemples de la place de la Bourse à Bordeaux et du Parc André Citroën à Paris. Cela permettrait en plus d'avoir un espace d'eau accessible qui attirerait les enfants et désinciterait d'aller dans la fontaine aux lions.

La grande majorité de ce groupe était favorable à davantage de végétalisation aux abords de la fontaine.

Une personne a soulevé l'idée de clôturer le tour de la place afin que celle-ci ne soit pas accessible la nuit, pour éviter les dégradations et les nuisances sonores. L'ensemble du groupe convenait de la trop petite taille de la place pour mettre en place ce genre d'installation. Quelqu'un a rajouté que l'installation de grilles empêcherait de plus d'avoir de belles perspectives sur la fontaine, qui est pourtant un point de repère important.

GROUPE 2 (20H-20H30)

D'une manière générale le second groupe s'est montré plutôt en accord avec les grands principes d'aménagement de la place. Le fait de rendre accessible la fontaine leur apparaissait être une bonne idée, car celle-ci est source de fraîcheur et pourra permettre à ceux qui le souhaitent de se rassembler, de se donner rendez-vous, ou simplement de se prélasser. Plusieurs se sont étonnés de voir que la place n'avait pas beaucoup changé depuis 1900, et que finalement, la rendre accessible pour les piétons, c'était en quelque sorte faire un hommage à ses usages passés.

Un temps d'échange a été consacré à la possibilité de mettre des pelouses près de la fontaine, pour s'y installer et l'observer couler.

Toutefois une personne était en faveur de l'installation de petites barrières basses pour protéger ces potentielles pelouses et interdire aux gens de s'y installer, car cela demande beaucoup d'entretien. De plus, afin de protéger ce nouvel espace, un membre de ce groupe a insisté sur la nécessité d'interdire la présence de chien sauf en laisse.

Un débat a éclaté en fin d'atelier dans ce groupe sur la nécessité ou non d'éclairer la fontaine la nuit. Certains trouvaient que cela pouvait permettre de mettre en valeur cet élément architectural, là où d'autres y voyait un gaspillage inutile d'énergie. Un participant a proposé d'installer des lumières pouvant changer de couleur en fonction des fêtes (couleurs du drapeau Français pour le 14 Juillet ou multicolore pour le journée en soutien aux personnes LGBTQI+ par exemple).

GROUPE 3 (20H30-21H)

Le dernier groupe, lui, a été assez divisé quant à cette question de rendre accessible la fontaine. Pour certains, le fait que la fontaine était fréquentée par les piétons avant ne nous apprend rien, car c'était une autre époque où « (...) les gens étaient plus respectueux », et selon eux cela ne pourrait se reproduire de façon pacifiste et sans dégradation aujourd'hui. Pour d'autres au contraire, c'est une découverte intéressante, qui devrait nous permettre d'avoir des idées innovantes pour les usages futurs de ce point d'eau.

La présence d'une enfant dans ce groupe a permis d'orienter les échanges sur d'autres types d'usages qui n'avaient pas été soulevés jusqu'ici. Celle-ci a par exemple évoqué le fait de pouvoir faire naviguer des bateaux sur l'eau de la fontaine, voire, pourquoi pas, d'y mettre des poissons. S'en est suivie une discussion avec des propositions parfois excentriques, telles que la possibilité de faire des sons et lumières dans la fontaine lors des jours de fête, de réaliser des répliques des lions pour en mettre certaines autour de la fontaine qui soit accessibles aux enfants, ou encore réaliser un parcours didactique sur la place autour du thème de la faune sauvage (ce qui fera un lien avec les lions de la fontaine et le zoo proche).

Le document ci-après présente l'ensemble des remarques faites par les différents groupes au sujet des aménagements en abords de fontaine.

QUELS USAGES POUR LES ABORDS DE LA FONTAINE AUX LIONS ?

POINTS NÉGATIFS DE CET

- AMÉNAGEMENT

- Risque de dégradation et de mésusages
- Actuellement la fontaine n'est pas accessible à cause des voitures, ce sera bien de pouvoir y aller comme avant
- Il y a un risque de baignade, voire de noyade



LA FONTAINE AUX LIONS DANS LES ANNÉES 1900

- Si on installe un miroir d'eau, cela implique d'y mettre de l'eau potable
- Il faudrait limiter le nombre de chaises et bancs



POINTS POSITIFS DE CET

+ AMÉNAGEMENT

- La fontaine en tant que telle ne doit pas changer, c'est un monument historique
- Cela permet de se rafraîchir
- Ce sera agréable de pouvoir entendre le bruit de l'eau qui coule
- La piétonisation va permettre de réduire la pollution, qui noircie actuellement la fontaine
- Lieu de convivialité

- Si on veut pouvoir s'y installer, ce serait bien qu'on puisse emprunter ou louer des ombrelles
- Ce serait agréable de pouvoir y lire, se rencontrer

Quelques remarques complémentaires ont été faites à l'écrit par les participant.e.s.

1) Pensez-vous personnellement à d'autres types d'aménagements ou usages qui pourraient convenir à la fontaine aux lions ?

- Des manifestations culturelles, des fanfares ponctuelles...
- Installer deux petites fontaines (pourquoi pas style Wallace ou plus simple) à côté de la sortie de métro et du kiosque (qu'il faut d'ailleurs garder car il est indispensable).
- Pourquoi pas pouvoir faire du pédalo dans la fontaine.
- Il faudrait mettre à proximité des fontaines à eau potable et des brumisateurs.
- Si on décide d'ouvrir la place, c'est qu'on fait confiance aux gens, il ne faut donc pas de protection autour de la fontaine.
- Il faut laisser la fontaine au centre et garder le rond-point en accroissant simplement sa taille et la végétation autour.
- On pourrait s'inspirer des grilles utilisées à la place des Vosges.
- Il faut prévoir des cheminements piétons qui mènent à la fontaine en sécurité mais laisser l'accès au Sud pour les voitures (exemple de Nation).

2) Avez-vous au contraire des craintes quant à la piétonisation des abords de cette fontaine ?

- Je regrette qu'on porte atteinte à notre patrimoine et qu'on supprime un rond-point d'une grande utilité pour la circulation.
- La fontaine risque de devenir un urinoir, un lieu de jeux, de fête, de baignade pour les chiens, de squats...
- La place va rester un lieu de passage car les nuisances sonores seront toujours présentes même si on piétonise la place (véhicules et véhicules de secours).
- Il faudrait éviter les kiosques à musique, les jeux de boules et les rollers parcs.